

COMMUNIQUÉ - *Pour diffusion immédiate*

Stratégies Saint-Laurent salue l'initiative du gouvernement fédéral en matière d'assainissement des eaux usées

Québec, le 20 mai 2010 – Stratégies Saint-Laurent salue la volonté du gouvernement fédéral de vouloir mettre en oeuvre le règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, un règlement assez conséquent du point de vue environnemental. Ce projet de règlement vise la diminution des matières en suspension, des matières organiques ainsi que des substances chimiques telles que l'azote et le chlore afin de rendre leur présence dans les effluents à des niveaux tolérables pour les espèces aquatiques selon les tests effectués sur des espèces sensibles telles que la truite arc-en-ciel.

Les avantages de la mise à niveau à un traitement biologique (dit secondaire) et de l'élimination des surverses d'eaux usées rejetées sans traitement sont nombreux du point de vue environnemental, pour la santé humaine mais également du point de vue social. Le document de présentation du règlement fait état que « des avantages qualitatifs environnementaux (sous la forme de dommages réduits) découleraient de la réduction des charges de polluants, notamment de matières exerçant une demande biochimique en oxygène, de matières en suspension, de phosphore total et d'ammoniac total »¹.

Selon Marie Lagier, directrice générale de Stratégies Saint-Laurent, «un tel règlement doit cependant être accompagné d'un soutien financier et technique conséquent, afin de permettre aux municipalités du Québec de combler les écarts par rapport aux moyennes nationales ». De plus, « l'application du règlement devra permettre la prise en compte de mesures d'exception pour certaines municipalités qui vivent une situation d'isolement ou des contraintes majeures, dont les petites municipalités isolées de la Basse-Côte-Nord, les petites municipalités insulaires, etc. » Le projet de désinfection à l'ozone actuellement planifié par la ville de Montréal, qui apportera une réponse à la contamination, notamment en aval de l'île, ne devrait pas non plus être retardé ou reconsidéré par la mise en application du présent règlement. Par ailleurs, Stratégies Saint-Laurent souhaite que le gouvernement fédéral apporte des réponses aux inquiétudes et appréhensions que pourraient avoir les intervenants qui auront à mettre en application le règlement, notamment en termes de soutien financier.

Pour Monsieur Louis Charest, administrateur de Stratégies Saint-Laurent, «la préoccupation première de notre groupe va à la santé du Saint-Laurent, le bien être des collectivités riveraines qui y vivent, bien sûr, mais également la santé des espèces fauniques. Or, la pollution d'origine municipale est dans certaines portions du fleuve un vecteur important de perte de qualité de l'eau.» Toujours selon M. Charest, « Stratégies Saint-Laurent a pour vision de « remettre le Saint-Laurent au monde ». Pour ce faire, il est nécessaire de développer des accès publics au fleuve et de s'assurer que la qualité de l'eau soit adéquate pour permettre le retour d'activités autrefois prisées telle que la baignade dans le Saint-Laurent. »

Stratégies Saint-Laurent considère donc que la mise en application d'un tel règlement aura des répercussions importantes sur la qualité des eaux et donc, sur la santé des populations riveraines du Saint-Laurent, sur les habitats sensibles et les espèces qui y sont associées mais également sur les usages du fleuve et de l'estuaire. Du point de vue écosystémique il y a donc lieu de se réjouir.

¹ Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, Gazette du Canada, Vol. 144, no 12 - 20 mars 2010

Pour obtenir une version complète des commentaires de Stratégies Saint-Laurent déposés à Environnement Canada rendez-vous au :

http://www.strategiessl.qc.ca/pdf/commentaires_ssl_regleauxusees_20100519.pdf

-30-

Stratégies Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zone d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec et des groupes environnementaux qui ont à cœur le Saint-Laurent. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).

Source :

Jean-Éric Turcotte
Directeur adjoint
Stratégies Saint-Laurent

Pour information :

Marie Lagier,
Directrice générale
Stratégies Saint-Laurent
Tél. : (418) 648-8079 / Courriel : info@strategiessl.qc.ca
www.strategiessl.qc.ca